

SDIS 42
GUICHET SECURITE
FICHE N°2

SUJET TRAITE : MANIFESTATIONS SPORTIVES

Mots clés : manifestation, sport, cyclisme, course à pieds, service de sécurité, manifestation motorisée, sport mécanique



DEVELOPPEMENT :

- Depuis le 1^{er} janvier 2013, les demandes d'organisation de manifestations sportives dans la LOIRE sont dématérialisées.
- Tous les renseignements, documents et imprimés sont consultables et téléchargeables depuis le site « manifestations sportives de la Loire » mis en ligne par les services de la préfecture.
- L'accès est disponible à partir [de ce site](#).
- Une fois que vous aurez déclaré votre

manifestation, tous les services, dont le service départemental d'incendie et de secours, impactés par cette dernière seront automatiquement consultés et rendront leur avis.

RAPPEL DES TEXTES :

- <http://www.acteursdusport.fr/545-manifestations-sportives.htm>

OBSERVATIONS :

- **Attention les demandes doivent parvenir sur la plateforme 2 mois minimum avant la date de la manifestation.**

LIEN :

<http://www.manifestationsportive Loire.fr>

VOUS AVEZ UNE DEMANDE PARTICULIERE, [CONTACTEZ NOUS !](#)

Mise à jour le : 22/04/2013